

Une vie pliée en deux

Erreur médicale ou conjonction de malchances? **Doris Peyer**, à Bussigny (VD), s'est retrouvée invalide après l'opération d'une hernie discale. Le combat d'une femme pour pardonner, réapprendre à vivre, rester debout.

Quand on sonne à la porte de sa maison, comme un Lego jaune posé sur un tapis vert de l'Ouest lausannois, c'est d'abord un bruit de pas lourds que l'on entend, accompagné du cliquetis des cannes. Doris Peyer, 50 ans cette année, est une femme au visage d'éclaircie, comme un ciel apaisé après un terrible orage. Oui, elle rayonne, sourit, taquine, brille du fond des yeux. Malgré son handicap: un dos plié en deux, cassé à l'équerre. Comme un tronc courbé, battu par les vents d'altitude. «Je vis confinée à ces 36 m², mais je m'amuse», dit-elle en entrant dans son salon aux murs orangés, chat accordé, yeux de verre et pelage roux qui file aussitôt sous une chaise.

Sa vie bascule un jour de 1992

Les problèmes dorsaux, lombagos, sciatiques, elle les côtoie depuis toute petite. Le corps qui soudain n'obéit plus, le dos bloqué, les médicaments, les séjours en hôpitaux, elle connaît. Mais elle a toujours serré les dents, s'accrochant à son travail de mandataire commerciale dans une grande entreprise. Jusqu'au jour où, en 1992, elle se retrouve complètement immobilisée en voulant rattraper un classeur. Hernie discale. «J'ai reçu des menaces de licenciement. Pour sauver ma place, j'ai tenté l'opération.»

La date est arrêtée. Le 25 janvier 1993. Elle se prépare comme si elle allait à un anniversaire, le sien, qui avait effectivement lieu

deux jours plus tard. Ongles peints, beaux habits. «Je me suis dit que j'entrerais à l'hôpital pour recevoir mon cadeau: la santé pour la vie.»

Drôle de cadeau. Au réveil, la douleur est toujours là. «Impossible de me lever, c'était l'enfer.» Cinq semaines plus tard, nouvelle opération. Mais une lésion du sac dural – l'enveloppe qui entoure la moelle épinière – l'oblige à passer sur la table d'opération une troisième fois. Entrée pour un court séjour, Doris Peyer passe finalement huit mois en milieu hospitalier. Sans voir de réelles améliorations. «La physio me faisait souffrir. On m'a proposé des infil-

trations dans la colonne pour me soulager, j'ai eu droit à des examens en neurochirurgie, à de la rééducation en piscine, mais rien ne fonctionnait.» Jusqu'au jour où un des médecins lui annonce qu'elle «ne justifie plus un lit d'hôpital parce que la maladie est dans sa tête.»

Un acte de volonté

A ce moment-là, elle se fait une promesse intérieure: un jour, on ne verra plus son handicap. Pour Doris Peyer, aucun doute, la guérison est un acte de volonté.

A sa sortie, son mari et le soleil l'attendaient. Le ciel immense, les oiseaux pressés de septembre, mais dans sa valise, la douleur. Toujours là. Maux de dos, de tête, insupportables. «J'étais prête à faire la grève sur une chaise longue dans le couloir du CHUV pour que quelqu'un enfin me soulage.» Aujourd'hui, le diagnostic est connu: dystonie axiale – une affection neurologique qui entraîne des contractions musculaires – fibromyalgie, plégie du pied droit. Une barbarie du jargon médical qui correspond à la barbarie de sa nouvelle réalité. Une silhouette qu'elle ne reconnaît plus, un corps qui ne veut plus se redresser.

Années difficiles. Elle mange pour compenser, prend 36 kilos, plonge dans des périodes de dépression. «Je ne pouvais plus m'exprimer à travers la danse, le ski, le mouvement. J'ai vivoté pendant des années.» Elle vivote, mais ne renonce pas à vivre. Jamais. En

Cherchez l'erreur

Concernant les erreurs médicales en Suisse, il n'existe actuellement aucune statistique fiable. Seules des extrapolations d'études américaines permettent d'évaluer à 10% le nombre de patients victimes «d'incidents critiques», selon les termes de Daniel Dauwalder, porte-parole de l'OFS (Office fédéral de la statistique). Toujours d'après l'OFS, la moitié de ces incidents pourraient être évités «si la Suisse se dotait d'un système d'annonce systématique des erreurs, comme il en existe ailleurs». Pour l'heure, on estime entre 2000 et 3000 le nombre de personnes qui décèdent dans notre pays chaque année suite à une erreur médicale.



Malgré son lourd handicap, Doris Peyer rayonne, sourit.

1997, elle se lance avec son mari dans la construction de leur maison. Continue de voyager en Floride, en Malaisie, en Inde, pliée en deux sur ses cannes. Puis en chaise roulante, quand elle accepte l'idée de sa nouvelle condition.

Mais il a fallu traverser des montagnes de lecture, livres de bien-être en dix leçons, de bonheur sur mesure. Tout un long chemin pour se redresser. A l'intérieur. Pour passer de la nostalgie aigre à la gratitude. Du ressentiment au pardon. Les médecins,